

Dons patriotiques du citoyen Hubert, ancien tailleur, lors de la séance du 24 brumaire an II (14 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques du citoyen Hubert, ancien tailleur, lors de la séance du 24 brumaire an II (14 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 178;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40397_t1_0178_0000_13;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

tisme, endormi depuis quelque temps, se réveille, le fanatisme est expirant. Les cloches, jusqu'ici respectées malgré leurs sons discordants, sont à bas de leurs observatoires, s'acheminent pour Metz, et vont se changer en boucliers à feu. Toute l'argenterie des églises, sans exception, se ramasse chaque jour, et va prendre des formes plus républicaines à la maison de la Monnaie; des ustensiles de bois ou de verre doivent suffire aux cérémonies religieuses. Environ 300 milliers de fer détachés de la seule église, ci-devant cathédrale, se rendent aux ateliers de Paris pour se transformer en fusils. Les fourrages destinés à nos armées qui s'avaient journellement dans des mauvais magasins, sont logés majestueusement dans la cathédrale; deux autres églises servent de manège ou d'écurie; tout s'utilise ainsi pour le bien public et le peuple applaudit à ces mesures républicaines.

« Que la Convention nationale ne perde pas de vue les subsistances; qu'elle se fasse rendre compte journellement des mesures que prend le ministre de l'intérieur pour alimenter les départements vraiment nécessaires, et nos ennemis n'ont plus d'armes dangereuses à opposer à notre Révolution.

« Je vous adresse, citoyens mes collègues, un panier contenant 51 mares 5 onces 1 gros d'argenterie de luxe, et 7,259 livres 10 sols en argent (1), monnaie à face royale; le bordereau ci-joint vous expliquera d'où ils proviennent; veuillez bien faire mention honorable des citoyens qui concourent à cette offrande. L'argenterie qui va vous arriver des églises des départements des Ardennes et de la Marne sera immense, et je ne doute pas que les offrandes particulières ne se multiplient chaque jour car l'amour de la patrie enflamme des cœurs jusqu'ici apathiques. J'excite de tout mon pouvoir leur énergie naissante et je rends compte au comité de Salut public des mesures que je prends pour comprimer les gens suspects et assurer l'ordre et l'activité dans les administrations.

« Salut et fraternité.

« Bo. »

Copie de l'offrande faite à la République par le citoyen Pinon, dont l'original demeure entre les mains de Bo, représentant du peuple à l'armée des Ardennes (2).

Au Président de la Convention nationale.

« Citoyen représentant,

« Je profite avec la plus grande joie du moment où tu séjournes à Reims pour te prier d'accepter toute mon argenterie, l'argent que je possède que je te remets; un bon républicain n'a pas besoin de ce métal; je te donne en même temps un bon de 10,000 livres sur moi pour prendre et faire enlever des cuirs pour chauffer nos braves défenseurs. Veuille mon exemple

(1) Ainsi que le lecteur pourra s'en convaincre par le bordereau, Bo a commis une erreur d'addition, car le total des espèces monnayées s'élève, en réalité, à 7,370 liv. 10 s.

(2) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 737.

se propager dans tous les cœurs des bons républicains.

« Salut et fraternité.

« PINON, marchand tanneur à Reims.

« 20 brumaire, 2^e année républicaine.

Bon pour la République française, d'enlever chez le républicain Pinon, tanneur, pour 10,000 livres de cuirs qu'il donne à la nation.

Le 20 brumaire, 2^e année républicaine.

PINON.

Certifié conforme à l'original que j'ai entre les mains.

Bo.

Bordereau des effets emballés dans un panier d'osier et adressés à la Convention nationale, par Bo, représentant du peuple à l'armée des Ardennes (1).

Trente-trois mares une once un gros d'argenterie, sept mille cent quarante livres en écus de six livres à face royale.

Dix-huit mares quatre onces d'argenterie, cent onze livres d'argent monnaie, offerts à la nation par le citoyen Pinon, tanneur à Reims, avec un bon de dix mille livres, valeur en cuirs.

Quatre-vingt dix-neuf livres en écus de six livres à face royale, offerts par le citoyen Watrin, lieutenant-colonel du 20^e régiment de chasseurs à cheval.

Vingt livres dix sols en monnaie d'argent, offerts à la nation par le citoyen Gasnier, commissaire des guerres à Reims.

Reims, ce 22 brumaire, 2^e année de la République une et indivisible.

Le représentant du peuple aux armées des Ardennes,

Bo.

Le citoyen Hubert, ancien tailleur, offre d'échanger contre des assignats 8,517 livres en argent et 4,992 livres en or.

Insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'offre du citoyen Hubert (3) :

« Citoyen Président de la Convention nationale,

« Le citoyen Jean-Joseph Hubert, ancien tailleur, demeurant rue des Grands-Augustins, n^o 15, section de Marat, dite de Marseille, âgé de 58 ans, paralytique, déclare avoir en argent la somme de..... 8.517 liv.

« Plus en or..... 4.992 liv.

« Ce qui fait au total celle de... 13.509 liv.

qu'il offre d'échanger contre des assignats républicains.

« Salut et fraternité.

« HUBERT.

« Ce 24 brumaire, 25^e année de la République française. »

(1) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 737.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 25, p. 211.

(3) *Archives nationales*, carton C 278, dossier 745.